

Bien réussir l'épreuve orale du Brevet

Nature de l'épreuve

L'épreuve orale consiste à **s'interroger et analyser les conditions de la réalisation d'un projet**, réalisé pendant l'année. Elle se déroule en **deux parties** : un **exposé** puis un **entretien** avec un jury.

Vous choisissez vous-même le projet à présenter, effectué pendant votre scolarité de collégien :

- soit parmi les EPI (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) ;
- soit parmi les trois parcours éducatifs : parcours avenir, parcours du citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle.

Déroulé de l'épreuve en schéma

